



Infolettre — février 2026

Éditorial

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons avec cette première infolettre de l'année 2026. Bien que nous ayons été silencieux sur le plan des communications, toute l'équipe d'Action lac Magog est demeurée très active au cours de l'automne et de l'hiver. Plusieurs projets ont bien progressé et quelques nouveaux se sont ajoutés pour continuer la lutte au phosphore, pour l'amélioration de la qualité de l'eau et pour promouvoir des activités nautiques sécuritaires. Au cours des prochaines semaines, par le biais de notre infolettre, de la page Facebook de l'association et de notre site Web, nous vous présenterons ces projets, vous expliquerons comment vous pourriez y participer si vous le désirez et comment évoluent notre lac et la rivière Magog. D'ici là, continuez à nous écrire et à nous envoyer vos questions et vos commentaires à info@actionlacmagog.ca.

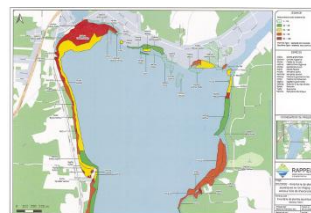
« Sauvons notre lac »

Voici notre slogan pour 2026. Il reflète les préoccupations grandissantes sur l'état de santé de notre lac et de la rivière. En 2025, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a confirmé que le lac Magog avait atteint le niveau 3 de son cycle de vie (3 sur 5). Il aura fallu moins de 25 ans pour passer du niveau 2 au niveau 3, un cycle qui aurait dû prendre plusieurs centaines. Les prélèvements réalisés annuellement démontrent l'augmentation continue du taux de phosphore dans l'eau. En fait, une hausse de plus de 130% a été constatée au cours des douze dernières années (validée par le RSVL). Vous avez aussi tous vu la forte présence des cyanobactéries dans le lac de la mi-août à la fin septembre 2025. Votre association est très mobilisée pour tenter de ralentir, voire d'inverser cette tendance.

Zones de navigation

Un des grands projets de 2026 sera la tenue d'une série de consultations publiques et privées entourant la mise en place de zones et de corridors de navigation sur le lac et la rivière en 2027. À titre de rappel, les objectifs de ce projet sont de :

- Réduire l'apport en phosphore occasionné par le brassage des fonds marins par les embarcations à moteur ;
- Réduire l'accès aux herbiers et aux zones sensibles pour limiter le déchiquetage des plantes aquatiques qui nourrissent la croissance desdits herbiers ;
- Améliorer le partage et la cohabitation sur le plan d'eau pour tous les types d'embarcations.



Nous vous ferons part de l'horaire exact des consultations à la fin du mois de mars. Le processus débutera par un sondage Web visant à comprendre vos habitudes de navigation et vos préoccupations pour le lac et la rivière Magog.

Programme des ambassadeurs, ambassadrices – bénévoles recherchées

Afin de mieux desservir ses membres et le public en général, Action lac Magog lance un tout nouveau programme d'ambassadeurs, ambassadrices. Ces personnes auront pour rôle de faire connaître l'association ainsi que sa mission et ses actions/projets en cours, en plus de réseauter et de discuter avec les personnes riveraines et autres personnes utilisatrices du lac.

Les personnes que nous recherchons pour jouer ce rôle doivent être de bonnes communicatrices et avoir le goût de rencontrer autrui et d'échanger. Elles rencontreront des personnes ou de petits groupes pour parler de l'association et discuter des idées permettant d'assurer l'avenir de notre plan d'eau. Elles seront encadrées par l'équipe Accueil et recrutement de l'association, recevront une petite formation, le matériel et le soutien administratif requis. Pour plus d'information ou pour vous impliquer, contactez-nous par courriel à info@actionlacmagog.ca.

Ensemble pour un lac et une rivière en santé

Action lac Magog — C.P. 161, Ste-Catherine-de-Hatley, Québec J0B 1W0



Ville de Magog – stratégie des milieux



Le 18 décembre dernier, Action lac Magog a eu l'occasion de participer à l'atelier de bonification du plan de travail sur la stratégie de conservation des milieux naturels de la Ville de Magog. À la suite de cet atelier, nous avons transmis à la Ville une série de commentaires et de recommandations que nous souhaitons voir intégrée à la prochaine version du plan d'action. Voici les principaux points que nous avons mis de l'avant :

- Nous avons demandé qu'ALM soit identifié explicitement comme partenaire pour plusieurs actions clés, afin de reconnaître notre rôle actif dans la protection du lac et de son bassin versant.
- Nous avons recommandé que le plan mentionne clairement le problème des surverses municipales et qu'il inclue la création de parcs éponges parmi les solutions envisagées. ALM est déjà identifiée comme partenaire, et nous souhaitons renforcer cette collaboration.
- Nous avons insisté pour que, au-delà de la prévention, des actions concrètes soient prévues, notamment l'installation de nouvelles stations de lavage d'embarcations.
- Nous avons indiqué que le lac et la rivière Magog pourraient servir de lieux d'étude sur la capacité de support des plans d'eau, compte tenu des enjeux de fréquentation nautique.
- Nous avons réitéré à la Ville notre volonté de poursuivre ce partenariat essentiel pour l'élaboration, l'adoption et le déploiement du plan de conservation des milieux naturels.

Loi 25 – Protection des renseignements personnels

La Loi 25 renforce la protection de vos renseignements personnels. Action lac Magog est au fait de la Loi et a mis en place une série de mesures et d'engagements pour protéger vos renseignements. Concrètement, cela signifie que :

- Vos données sont utilisées uniquement pour la gestion de votre adhésion et nos communications.
- Nous avons mis en place des mesures de sécurité renforcées.
- Vous pouvez en tout temps corriger ou demander la suppression des informations qui vous concernent.
- Une personne responsable de la protection des renseignements personnels a été désignée au sein de notre organisation. Pour toute question, écrivez-nous à info@actionlacmagog.ca.

Journée mondiale de l'eau le 22 mars

Tous les 22 mars, les Nations Unies célèbrent la Journée mondiale de l'eau et nous rappellent que l'eau douce est au cœur de la santé, de la sécurité et du bien-être des communautés. Dans ce cadre, Action lac Magog réaffirme sa mission de protéger ces milieux essentiels en agissant sur plusieurs fronts :



- Réduction du phosphore : sensibilisation, bonnes pratiques, interventions ciblées
- Surveillance de la qualité de l'eau : suivi des nutriments, des contaminants émergents et des cyanobactéries
- Protection des rives et des habitats : lutte à l'érosion, restauration écologique
- Mobilisation citoyenne : corvées, ateliers, diffusion d'information
- Nettoyage des embarcations
- Dialogue avec les municipalités et acteurs du bassin versant.

Ensemble pour un lac et une rivière en santé

Action lac Magog — C.P. 161, Ste-Catherine-de-Hatley, Québec J0B 1W0